

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | SEPTEMBRE 2016 | N°5

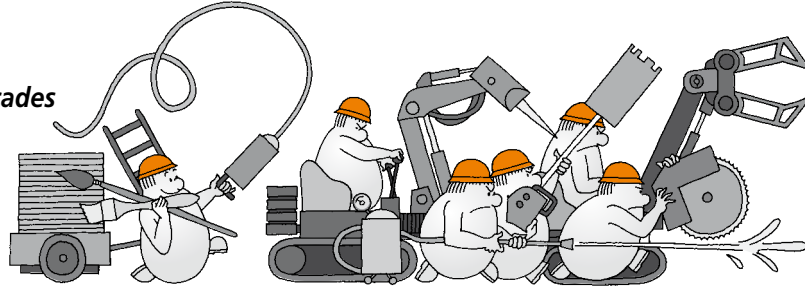


2016



démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

REMBOURSE

180.- CHF

PACK ENFANTS: MONTURE ET
VERRES ANTIREFLETS*

* SOUTIEN COÛT DE CHF 6.- (ÉVALUATION DE CHF 180.-) CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR LA CASSÉ DE MALADIE, SELON LES CONDITIONS D'ASSURANCE DE BASE, VOIR CONDITIONS EN MAGASIN.

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter
1214 Vernier
T 022 341 45 40

C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
T 022 796 81 44

OPTIQUE PLUS SA - Meyrin :
7, rue des Boudines • 1217 Meyrin • T 022 785 01 55

Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

Lignon Tél: +41 22 970 15 15

coiffure
Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS
VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2016

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

Prochaine parution

07 octobre 2016

Dernier délai de remise des textes

23 septembre 2016



P 6



P 10



P 13

ÉDITORIAL

4

C'est la rentrée!

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride

L'écho du passé

Le saviez-vous?

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-9

Prix cantonaux 2016 du développement durable

Conseil Municipal

Démographie

LA VIE DU QUARTIER

10-11

Les 50 ans du Lignon

Fête fédérale de musique

Les joyeux dimanches

Football féminin du Lignon

Attention à l'arnaque aux numéros surtaxés

Bibliothèque vagabonde

ÉCHOS D'AILLEURS

12

L'association Pic-Vert fête ses 30 ans

Aéroport de Genève: STOP aux nuisances!

Sécurité routière

ECHOS SPORTIFS

13

Gymnastique artistique et rythmique

LA VIE DE L'ASSOCIATION

14

Mineurs non accompagnés à Aïre

Promotions 2016

la Cité
des Vents
RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOThÈQUE

*Cuisine française et italienne
Pizza au feu de bois*

du lundi au vendredi, 4 plats du jour dès CHF 18.-

Parking à disposition à proximité

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon - Genève

Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71

www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch

Robert Borgis, rédacteur



Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction

Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Réalisation

AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture

© Blaise Lambert

Publicité

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet

www.aiali.ch

Editeur

Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien

CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2015-2016

Président

Gjon Thaqi

Membres

Mmes Béatrice Besse,
Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Pierre Chevrier;
Alain Gaumann; Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat

Membres suppléants

Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

REVOILÀ LA RENTRÉE!



Les vacances, ça passe toujours trop vite!
Lorsque l'on remplace ses sandalettes par les chaussures d'automne ou des talons de 6cm; qu'on entend la sonnerie du réveil au lieu du chant des oiseaux: on réalise que **les vacances sont finies et que c'est d...uuur!**

Pour les enfants aussi. Drriiiiiing! La cloche de la fin des vacances a aussi sonné! Il va falloir se lever maintenant! A eux aussi, bon courage pour la rentrée.

Ainsi donc, finis le farniente et la «dolce vita» et place au travail, à la routine, aux heures passées dans la circulation, les embouteillages ou les transports publics et cette reprise est parfois difficile et peut même s'accompagner d'un petit coup de blues. «C'est normal» explique un psychologue «La rentrée est une période de transition. On passe d'un état de grande liberté à un environnement de grande contrainte»...

NE PAS SE LAISSER GAGNER PAR LE STRESS DE LA RENTRÉE

C'est vrai que c'est souvent une période de rush avec la reprise des dossiers, des réunions, des projets qui contrastent avec l'oisiveté si agréable des vacances. Il faut, absolument, afin d'éviter le stress, trier ce qui est urgent et important de ce qui l'est moins, ou pas du tout. Le mot d'ordre pour combattre la pression? Hiérarchiser les tâches, les priorités, faire une liste de ce qu'on doit avoir fini pour le milieu, puis pour la fin du mois peut vous aider à vous remettre dans le bain.

Pour les membres du Comité de l'Association ce n'est pas tout à fait un retour de vacances, confrontés qu'ils étaient, durant la pause estivale, aux problèmes relatifs à notre presqu'île et à la qualité de vie de ses habitants... et la «lutte» continue!»

Alors à toutes et à tous, l'équipe rédactionnelle, confrontée elle aussi à cette reprise, vous souhaite

BON COURAGE!

PROCHAINES PARUTIONS

PARUTION	REMISE DES TEXTES
7 octobre	23 septembre 2016
18 novembre	4 novembre 2016
9 décembre	25 novembre 2016

L'ÉPHÉMÉRIDE

JUILLET

Il est le septième mois du calendrier grégorien ou julien. Il tire son nom du latin «Julius» en l'honneur de Jules César qui imposa en 44 av. J.-C. le calendrier julien également à son nom. Étant le cinquième mois de l'ancien calendrier romain, ce mois se nommait précédemment «quintilis». Durant ce mois, les jours ont diminué de 55 minutes et le 22, à 11h31, le Soleil est entré dans le signe du **Lion**.

AOÛT

Le mois d'août est le huitième mois de notre calendrier, alors que dans les premiers calendriers romains, il était le sixième mois de l'année et se nommait «*sextilis*» (signifiant sixième en latin). Avec l'arrivée du calendrier julien, il devient le septième mois de l'année. En l'an 8 avant JC, le mois *sextilis* est renommé *augustus* en l'honneur de l'empereur Auguste, qui possède ainsi un mois, comme Jules César. La légende dit que si le mois d'août a 31 jours c'est parce que l'empereur Auguste ne pouvait accepter que son mois comporte moins de jours que celui de Jules César.

Les jours, durant ce mois, ont diminué de 89 minutes et, le 22 août à 18h30, le Soleil entre dans le signe de la **Vierge**.

SEPTEMBRE

Septembre est le neuvième mois des calendriers grégorien et julien. Il était le septième mois de l'ancien calendrier romain, d'où l'origine de son nom (septem/sept en latin). Il est le premier mois de l'automne (dont l'équinoxe a lieu le 22 septembre à 16h22) et voit les jours diminuer de 96 minutes. Le 18 septembre, nous fêterons le «*Jeûne fédéral*» décrété, en 1832, «jour d'action de grâce, de pénitence et de prière pour toute la Confédération suisse» par la Diète fédérale sur proposition du canton d'Argovie, célébré le troisième dimanche de septembre. Le 22 septembre à 16h22, le Soleil entre dans le signe de la **Balance**, dont le natif de ce signe d'air véhicule des valeurs comme le couple ou la justice. Nerveux et introverti, ou à l'inverse sanguin et communicatif, il s'adapte avec aisance en société. Cherchant sans cesse des compromis, il peut alors paraître hésitant, voire faible, mais sait s'adapter aux différentes situations. Charmeuse, délicate, loyale et cultivée, la Balance se révèle parfois égoïste, indécise, fragile ou peureuse.



L'ÉCHO DU PASSÉ



LE 5 JUILLET 1916

Parution du premier numéro du **Canard enchaîné**, après une brève tentative en 1915, qui devient désormais hebdomadaire. En une, un dessin de Gassier, logiquement intitulé «Résurrection», convoque les va-t-en-guerre qui seront les têtes-de-turcs du journal: Barrès, Gustave Téry et Gustave Hervé, autour du volatile tenu en chaîne, dans lequel un Clemenceau également fers au pied reconnaît «un frère».

Bricolé en septembre 1915 par un jeune journaliste du *Matin*, Maurice Maréchal avec son **confrère suisse Victor Snell** et le dessinateur Henri-Paul Gassier, ce *Canard* ne jette cependant pas un «pavé dans la mare» du patriotiquement correct. La feuille de quatre pages en petit format passe quasiment inaperçue. Devant paraître trois fois par mois, le «palmipède» ne s'envole pas loin: tandis qu'il vient de lancer un appel aux abonnements, le journal s'arrête au bout de cinq numéros. Sa liberté de ton cependant a surpris.

Dans ce numéro, un article reprend, presque in extenso, le texte inaugural du tout premier numéro paru en septembre 1915, credo fondateur d'un «journal vivant propre et libre». Plus bas, la rubrique «Le point de vue du fumiste» s'ouvre déjà sur un «blanc», la chronique ayant sans doute contrevenu aux règles de la censure. On n'échappe pas à Dame Anastasie! Ce jour-là, le «*Canard*» antimilitariste, anticlérical et pacifiste (mais pas défaitiste!), vient à tout jamais de prendre son envol.

LE SAVIEZ-VOUS?

Fin septembre/début octobre, sous l'égide de la Plateforme des associations (PLATAL), le cinquantième anniversaire de l'arrivée des premiers habitants au Lignon sera célébré lors d'une grande et sympathique Fête populaire.

Ces premiers occupants sont donc arrivés dans la presqu'île, heureux d'emménager dans des immeubles et des appartements confortables, mais où l'environnement était encore en chantier et où également d'autres problèmes les attendaient: cheminements difficiles, voies d'accès, transports publics et l'approvisionnement de proximité, surtout alimentaire, à l'exception d'un camion itinérant.

Notre Association, par la voix de son vice-président, M. Jean-Paul Räss, relevait, lors d'une conférence de presse, ce problème important et les difficultés des nouveaux habitants. Intervention qui est prise à partie par un rédacteur dans le journal «Construire» du 21 septembre 1966 qui semblait vouloir donner une leçon à notre comité.

Mais cette intervention a eu, également, un côté plus constructif et pratique de la part de la COOP qui a pris l'initiative de réparer, dans la mesure du possible, ce qu'elle considérait, elle-aussi, comme une anomalie.

Dès le lundi 10 octobre 1966, un bus spécial de la CGTE (ndlr. les TPG de l'époque), loué par Coop-Genève, conduira, chaque jour, avec deux services au départ du Lignon à 9h et 9h30, gratuitement, du lundi au vendredi, les ménagères, en manque de magasins, à son supermarché situé à l'avenue d'Aire à Genève ou chacune et chacun aura tout loisir de faire ses emplettes en produits alimentaires ou non. Le retour étant assuré, toujours gratuitement, par le même bus.



Depuis, heureusement, Le Lignon a son Centre commercial avec divers commerces.

Le dicton du mois

Fortes chaleurs en septembre, à pluies d'octobre il faut s'attendre.

La pensée du mois

C'est la rentrée et la reprise, alors pour les mois à venir, méditez ces pensées:

«Vous n'êtes pas responsable de la tête que vous avez, mais vous êtes responsable de la gueule que vous faites.» **Coluche**

«La meilleure manière de montrer les dents est de sourire.»

Henry Miller

Le truc du mois

Faire briller la robinetterie

Après le retour de vacances, il faut peut-être procéder à quelques nettoyages supplémentaires...

2 c. à soupe de bicarbonate de soude; 30 gouttes d'huile essentielle de citron; 5 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée; du vinaigre blanc.

Mettez le bicarbonate de soude dans un verre; ajoutez-y l'huile essentielle de citron et l'huile essentielle de menthe poivrée. Remplissez le reste du verre avec du vinaigre blanc. (Attention ça mousse)!

Versez le mélange dans votre flacon spray, à l'aide d'un entonnoir et terminez en ajoutant de l'eau et secouez légèrement.

Vaporisez ce produit naturel sur les surfaces pour lutter contre le calcaire.

Et pensez à étiqueter votre désinfectant et rangez toujours vos produits ménagers hors de portée des enfants.

ATTENTION

Les huiles essentielles sont déconseillées aux femmes enceintes et/ou allaitantes et ne laissez pas le spray nettoyant à la portée des enfants.

Autorisations de construire

Du 4 juin au 30 août 2016

E. Longo pose d'une véranda télescopique ch. Wellingtonia 2c
Comptoir Immobilier rénovation appartement 7^e étage av. du Lignon 65

Commune de Vernier construction passerelle sur le Rhône au Bas d'Aire (prolongation)

Comptoir immobilier rénovation appartement 14^e av. Lignon 58

Comptoir immobilier rénovation appartement 10^e av. du Lignon 83

Comptoir immobilier rénovation appartement 14^e av. Lignon 58

S.I. Genève places de parking/abattage arbres ch. Château-Bloch 2

Commune de Vernier remplacement d'un abribus ch. des Sellières

Amag Automobiles pose d'un container d'accueil provisoire rte Bois-des-Frères 85

Comité central du Lignon rénovation d'un réseau de drainage Cité du Lignon

M. Volklinger rénovations diverses av. du Lignon 11-23-24-25-28-29-44

M. Volklinger rénovations diverses av. du Lignon 10,12,13,16, 17,18,19,45

Comptoir immobilier rénovation appartement 9^e av. du Lignon 57

Comptoir immobilier rénovation appartement 7^e av. du Lignon 37

Fondation HLM rénovation appartement duplex 3^e ch. Nicolas-Bogueret 8

Comptoir Immobilier rénovation appartement 6^e av. du Lignon 41

Comité central du Lignon rénovation façade 4^e étage av. du Lignon 78

Ville de Vernier modification chaussée-suppression d'un décrochement Ch. des Sellières

Parution dans la FAO du 19 juillet, de la requête en autorisation pour la construction d'un îlot avec bâtiments administratifs, résidence étudiante et hôtelière, hôtel, commerces, salles polyvalentes dans le quartier de l'Étang, îlot A.

PRIX CANTONAUX 2016 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



C'est le 17 juin dernier à Onex que s'est déroulée la proclamation du palmarès 2016 du concours, organisé par le Service cantonal du développement durable, ouvert à toute personne, entreprise, groupement ou organisme public ou parapublic domicilié ou exerçant une activité dans le canton de Genève ou la région frontalière (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon).

Sur un total de cinquante et une candidatures, le jury a retenu cette année deux lauréats pour la bourse, l'entreprise Entomeal SA et les Pépinières genevoises SA; un lauréat pour le prix et trois lauréats pour la distinction, dont la **Commune de Vernier** (UPV) pour le nettoyage des préaux par des jeunes en quête d'insertion, avec la mise sur pied, par les Autorités verniolanes d'une équipe de nettoyage spécifique pour les préaux d'écoles, les dimanches et lundis matins, par des jeunes en quête d'insertion ou d'expérience professionnelle et qui peuvent ainsi avec ce projet retrouver un rythme de vie tout en servant la collectivité.

CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 28 juin 2016

Dernière séance avant la pause estivale sous la présidence de M. Martin Staub (S), au cours de laquelle le Bureau annonce les démissions de Mme Jacqueline LOCCA (S) et M. Pablo MARIN (S) et rend à M. Patrick LEUBA, secrétaire général de la Mairie, qui prend sa retraite, un vibrant hommage, suivi d'une «standing ovation» du législatif.

Le Conseil administratif informe que, lors d'une rencontre de travail avec le Conseiller d'Etat Luc Barthassat, il a notamment été évoqué les moyens de mobilité mis en œuvre pour gérer la densification de Châtelaine et l'adaptation du réseau des transports publics à Vernier à l'horizon TOSA.

Il fait part également de sa stupéfaction et agacement en apprenant que la planification du déplacement, sur les terrains du Pailly, du Cycle d'orientation du Renard a pris 2 ans de retard et que l'ouverture du nouveau cycle est prévue pour l'horizon 2023 alors que le projet initial était programmé pour 2021 et cela sans que les Autorités de Vernier n'aient été le moins du monde informées de ce report.

Après débat autour du règlement du Conseil, Mme Josette MONNIER (PDC-PBD-VL) est élue 2^e vice-présidente et M. Christophe DULEX (PDC-PBD-VL) suppléant (le bureau est enfin complet!).

Dans la suite de l'ordre du jour, acceptation, à l'unanimité, d'un crédit de CHF 240'000.- en vue de couvrir le montant du crédit d'étude pour le projet de renaturation et de gestion des eaux du Nant des Grebattes.

Même unanimité pour le crédit de CHF 100'000.- pour le réaménagement du chemin de Crotte-au-Loup à Vernier.

Toujours l'unanimité pour le crédit de CHF 244'000.- destiné à l'acquisition d'une balayeuse de marque RAVO et pour celui de CHF 132'950.- pour le renouvellement de tracteurs et machines et matériel hivernal pour le Service des espaces verts.

Acceptation unanime de la délibération relative à un crédit de CHF 5'253'000.- destiné au réaménagement de la route d'Aire (en option du chemin des Sellières partie amont) et un crédit de CHF 2'300'000.- destiné aux travaux de construction des collecteurs de la route d'Aire et du chemin des Sellières.

Toujours unanime, le délibératif autorise le Conseil administratif à constituer un droit de superficie, d'une durée de 99 ans, sur la parcelle 2300, à la rue Jean-Simonet à Châtelaine, en faveur de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV), pour permettre la construction d'un immeuble de logements avec une crèche et de fixer la rente de superficie à CHF 62'371.- par an indexé à l'indice des prix à la consommation.

L'ouverture d'un crédit de CHF 142'000.- pour terminer le WIFI et le réseau intra-communal à haut débit recueille 31 oui et 1 abstention.

Propriétaire depuis octobre 1990 de la parcelle à la route du Bois-des-Frères 51a, ainsi que du bâtiment, la «Maison d'Ivernois» devenue la «Maison de la musique» avec le Conservatoire populaire de musique, l'Association Vernier-sur-Rock, Antigél et le FC City. Suite à une expertise, la rénovation de la charpente a été vivement recommandée. A cet effet le crédit de CHF 1'522.000.-, nécessaire à ces travaux a été voté à l'unanimité.

Divers projets de délibération du Conseil administratif ont été pris en considération et envoyés dans les commissions ad hoc, dont notamment, pour notre quartier, le crédit d'étude pour le réaménagement de la place du Lignon et celui pour la démolition et la reconstruction du bâtiment du jardin Robinson du Lignon. Par contre, en vote immédiat, le crédit de CHF 61'000.- pour l'acquisition d'une nouvelle tente communale pour des manifestations, a été voté par 24 oui, 6 non et 2 abstentions.

Par 19 oui, 8 non et 5 abstentions acceptation de la motion des groupes socialistes, les Verts et PLR, invitant le Conseil administratif à entamer les démarches avec les TPG et le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture pour exiger une consultation des communes sur le réseau des TPG à l'horizon de la mise en service du Léman express et de discuter de manière concertée avec les communes voisines Meyrin, Grand-Saconnex et Satigny, le réseau dans le cadre de la commission intercommunale des transports.

La motion déposée par les socialistes, les verts, le PLR et M. Arduini (Ind.) invitant le Conseil administratif à: **1)** étudier la pertinence de la mise en place de réseau de capteurs fixes ou mobiles permettant: **a)** de mesurer en temps réel les particules fines (PM 10 et 2.5) notamment, et **b)** d'en informer le public par tous les moyens pertinents, notamment via les nouvelles technologies; **2)** estimer le coût d'investissement et de fonctionnement de ce genre de réseau d'information et de présenter un rapport au Conseil municipal est acceptée par 27 oui contre 6 non.

Le législatif prend connaissance de la réponse du Conseil administratif à la motion 550 du 14 octobre 2015 «Soyons solidaires avec la communauté catholique du Lignon et les associations touchées par l'incendie».

Au point de l'ordre du jour relatif aux résolutions, le projet d'un centre d'accueil pour mineurs non accompagnés à Aïre a provoqué le dépôt de deux résolutions, l'une du groupe PDC-PBD-VL (Mme Monnier et MM Magnin et Dulex) et l'autre par Mmes Mattenberger (PLR) et Schaufelberger (Verts) et MM. Perroux (V) Arduini (Ind.) Carnino (S) Chillier (V) Chiaradonna (S) Jaquet (S) et Metushi (V). Après débat, la résolution PDC-PBD-VL est retirée et l'autre résolution amendée pour ne présenter qu'un texte qui été voté à l'unanimité, moins une abstention (MCG) marquant ainsi l'opposition des élus de Vernier non pas aux jeunes migrants, mais aux dimensions du projet et sa façon de le gérer.

RÉSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNIER

Le Conseil municipal, par 31 OUI et 1 abstention, déclare:

- 1)** exiger du Conseil d'Etat un respect strict de l'article 11 de la Constitution genevoise*;
- 2)** exiger du Conseil d'Etat qu'il mène lui-même les concertations nécessaires à l'élaboration des projets sous sa responsabilité;
- 3)** exiger la mise en place immédiate, dans le cadre du projet de centre d'accueil prévu à Aïre, du cadre de concertation mentionné par la Constitution;
- 4)** prier le Conseil d'Etat de communiquer sans tarder les dispositions prévues relatives à la concertation sur le projet d'Aïre, tant vers les autorités municipales que vers les habitants du quartier;
- 5)** s'opposer à la réalisation du centre d'accueil pour mineurs non-accompagnés prévu à Aïre, tant que ce dernier n'est pas redimensionné et l'objet d'une réelle concertation avec les habitants et les autorités municipales;
- 6)** inviter le Conseil administratif à s'opposer à la réalisation de tout projet cantonal qui ne respecterait pas les exigences de concertation avec la population, prévues à l'article 11 de la Constitution genevoise.

*** Art. 11 L'Etat informe largement, consulte régulièrement et met en place des cadres de concertation. Les règles de droit sont publiées. Les directives s'y rapportant sont publiées, à moins qu'un intérêt public prépondérant ne s'y oppose.**

Réponse du Conseil administratif à la question écrite de M. Bron (PLR) relative à la Grange Jenny à Aïre: «Dans le cadre de l'élaboration du budget 2015, un montant de CHF 200'000.- avait effectivement été inscrit, en prévision de travaux à effectuer pour consolider la charpente de la grange Jenny. Au moment de la réalisation de ces travaux, il est apparu qu'une dépense de l'ordre de CHF 38'000 était adéquate pour maintenir le bâtiment dans un état de conservation suffisant pour assurer la sécurité de ses occupants. Le Conseil administratif a décidé d'engager ce montant de CHF 38'000.- par le biais de budget de fonctionnement et non par celui des investissements.»

Interpellation de M. Ambrosio (MCG) relative à la récente réunion organisée par l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon, concernant l'implantation de bâtiments d'accueil pour des réfugiés mineurs non-accompagné, qui a permis de révéler de graves dysfonctionnements au sein de l'Hospice général. Aussi, le signataire demande au Conseil administratif de faire toute la lumière sur cette affaire, en demandant aux responsables de l'Hospice général comment ils ont pu passer sous silence les détails de ce projet jusqu'au dernier moment, au nez et à la barbe de son Conseil d'administration et des Autorités communales.

Administration municipale

M. Patrick Leuba, secrétaire général prend sa retraite

Entré, au sein de l'administration municipale, en janvier, en remplacement de M. Albert Apothéloz, secrétaire général de la Mairie depuis janvier 1955, M. Patrick Leuba a fait valoir pour fin mai son droit à la retraite. Il sera remplacé à la tête du secrétariat général de Vernier par M. Michel Buergisser, ancien directeur de l'Office du logement et de la planification foncière, dans le Département de M. Antonio Hodgers.



Au terme de la séance du Conseil municipal du 28 juin, une verrée «d'au revoir» a été organisée, par le législatif, en son honneur avec notamment la présence d'anciens présidents du Municipal de Vernier et membres de l'exécutif verniolan.

La rédaction s'associe aux remerciements rendus à ce haut fonctionnaire municipal et aux vœux d'une excellente retraite.

Petites annonces

Gardez les timbres postes usagés

Après la lecture de votre courrier, merci de ne pas jeter, sans autre, à la corbeille, les timbres postes qui ont oblitérés vos messages. Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous les pays, du plus petit au plus élaboré. Alors, récupérez-les et ensuite simplement offrez-les à Evelyne! Ils servent à une action humanitaire. Merci d'avance de votre petit geste sympathique et facile à réaliser.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69



À votre bon droit

Yves Magnin
Avocat

Mme I a acquis un bien par l'Internet, mais il ne lui convient pas. Elle souhaite savoir si elle peut le retourner au vendeur contre remboursement.

J'ai déjà eu l'occasion de rappeler que, sauf convention expresse différente, le droit suisse ne confère pas d'une manière générale un droit à l'échange ou le remboursement d'un bien au seul motif qu'il ne plaît pas ou plus.

Il en va ainsi également pour les produits achetés sur un site suisse. Toutefois, les conditions générales de la boutique en ligne peuvent prévoir un tel droit de retour.

L'achat par l'Internet fait fi des frontières. Il faut donc être prudent et distinguer les situations.

En effet, pour un bien acquis sur un site européen, les consommateurs sont au bénéfice d'un droit de rétractation légal pour les achats en ligne de 14 jours. Si le vendeur omet d'informer que les frais de renvoi sont à la charge de l'acheteur, ce dernier n'a pas à les supporter.

En d'autres termes, si Mme I a commandé ce bien sur un site européen, elle a le droit de le retourner dans le délai légal. Pour les sites suisses, il lui appartiendra de vérifier que les conditions générales prévoient le principe du retour.

Elle sera toutefois bien inspirée de conserver la preuve de son envoi dans la mesure où il lui appartient de démontrer le respect du délai pour contraindre le vendeur à accepter ce retour.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, avenue du Lignon 27, 1219 Le Lignon OU par e-mail à magnin@e2r.ch. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

Réponse du Conseil administratif, suite à l'interpellation de M. Ambrosio et du courrier de l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon concernant la piste cyclable/vélo de la route du Bois-des-Frères indiquant qu'il a ainsi décidé la mise en œuvre des mesures suivantes :

1) Inversion de la piste cyclable et du cheminement piéton tout au long du tronçon concerné, soit la piste cyclable située entre le cheminement piéton et la berme végétalisée.

2) Au niveau de l'arrêt de bus Barde et du nouveau passage pour piétons en face du chemin du Château-Bloch : piste cyclable et chemin pour piétons sans partage de l'aire de circulation ; Les cyclistes devant avoir égard aux piétons et, lorsque la sécurité l'exige, les avertir, voire s'arrêter

Prochain Conseil municipal le mardi 4 octobre 2016 à 20h30, Mairie de Vernier.

RECTIFICATIF

Dans le numéro 4, dans le compte rendu de la séance du 17 mai, il a été indiqué, par erreur, dans la délibération relative aux comptes de fonctionnement 2015 que le montant des charges s'élevait à CHF 22'030'035.64, alors qu'il s'agissait, bien entendu, de **CHF 122'030'035,64**. Toutes nos excuses auprès des contribuables verniolans pour ces économies faussement annoncées.

DÉMOGRAPHIE

A fin mars, la population de Vernier comptait 35'129 habitants, dont 19'159 de sexe féminin et 16'060 du sexe masculin. A fin juin, les statistiques cantonales en dénombraient 35'367 (+ 148) se décomposant en 19'272 confédérés et 16'095 étrangers, dont 17'773 du sexe féminin et 17'594 du sexe masculin.

Décès annoncés du 26 mai au 22 août 2016

Amaudruz, André Auguste Henri, 1929, ch. de l'Etang 68

Ayete Labi, Stephanie Natali, 1985, rte de Montfleury 38 C/Ronget

Arenas, Cristobal, 1928, ch. de l'Esplanade 6 Bailly, Michel Jean, 1944, av. des Libellules 6

Bakhchi, Namat, 1993, rue Coupe-Gordon-Bennett 3

Blanco née Gomez, Dulce Maria Francesca, 1921, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

Brito Vaz, Clayton, 2016, rte de Montfleury 5

Brito Vaz, Dayvon, 2016, rte de Montfleury 5

Casanovas née Peretti-Calzoni, Monique Jeanne, 1931, rue Oscar-Bider 3

Canizares née Saldana Munos, Carmen, 1926, av. Louis-Pictet 4b

Cochand, Adolphe Louis, 1927, av. du Lignon 21

Dalp née Börder, Rosemarie Auguste, 1929, rue Carqueron 9

De Bastos, Paulo Jorge, 1978, rte de Peney 34

Delwart, Louis Olivier, 1924, ch. des Vidollets 8

Fontana née Gutknecht, Madeleine Rösli, 1927, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

Gähler, Georg Albert, 1936, EMS Beauregard – ancien. Ch. de l'Ecu 17

Giraud, Christian Alain, 1941, ch. de Maisonneuve 12c

Gamm née Prod'hom, Ginette Eliane, 1929, av. de Châtelaine 89

Grosjean née Diserens, Monique Rose, 1935, av. de Châtelaine 71

Huber, Bruno, 1936, ch. du Petit-Bois 11

Jäggi, Françoise Paulette, 1942, rue François-Durafour 9

Ortiz, Heredia Katherine, 1976, rte de Peney 2 c/Costa

Legler née Borsa, Marguerite, 1920, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

Perez, Manuel, 1954, av. Du Lignon 63

Petter, Christiane Rosette, 1937 av. du Lignon 12

Python, Auguste René, 1929, av. de Châtelaine 71

Rab, Didar, 1969, rue Carqueron 9

Reymond, Jean Georges, 1929, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

Richarte Talavera, Juan, 1945, rue François-Durafour 12

Sanchez, David, 1974, av. du Lignon 15 c/ Vandez

Suter née Lazar, Julianna, 1923, ch. Nicolas-Bogueret 32

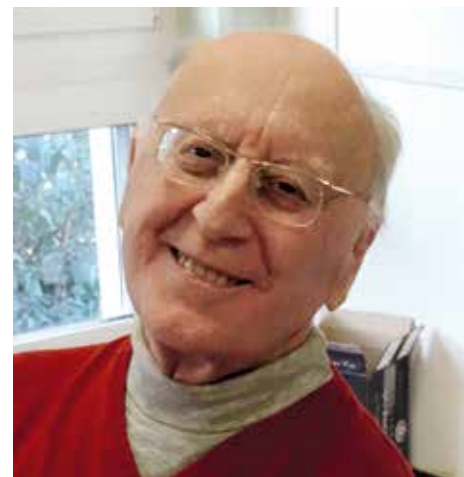
Wolhauser, François Joseph, 1944, av. Edmond-Vaucher 4

LES GENS QUE NOUS AVONS AIMÉS NE SERONT PLUS JAMAIS OÙ ILS ÉTAIENT, MAIS ILS SONT PARTOUT OÙ NOUS SOMMES

(Saint Augustin)

† ROLAND BAERTSCHI

La rédaction a appris, avec tristesse, le décès, survenu le 10 juin à Genève, dans sa 95^e année de M. Roland Baertschi, ancien Conseiller administratif de 1967 à 1975 et Maire de 68-69 et 71-72.



C'est en 1951 que M. Roland Baertschi et sa famille quitte Saint-Maurice, en Valais, pour s'installer à Carouge, à la route de Veyrier, dans de petits immeubles de la Fondation «Familia» qui verra la naissance, en mai 1953, de l'Association des habitants de Familia, dont il prendra la présidence. Alors que la famille est en tractation pour obtenir, en 1962, une maison dans le nouveau lotissement de l'Association du Coin-de-Terre à Aire (chemin du Renard) des difficultés apparaissent du fait que simultanément le père de famille obtient un poste d'enseignant à Téhéran, dans le cadre de l'UNESCO et que les statuts du Coin-de-Terre interdisait la location. Finalement tout s'arrangea et la famille, moins deux éléments, s'installa pour deux ans en Iran (sous le régime du Shah). Après deux ans de vie persane, la famille s'installe à Aire, dans une maison définitivement acquise.

Mais la politique dans un parti titille M. Baertschi et lors des élections municipales de 1967, il se porte directement candidat, au sein du Parti démocrate-chrétien, à l'exécutif de Vernier, sautant par-dessus la campagne pour le municipal en remplacement de M. René Emmenegger, sortant. Il est élu et siègera en compagnie de MM. Fritz Hammerli (Radical) et Albert-Henri Widmer (Libéral) et prendra la responsabilité du dicastère des routes, cimetières, voirie, police et sports. Charge pas toujours facile à assumer, notamment avec l'expansion de la Commune qui demandait notamment l'élargissement de certaines routes, notamment à Aire (suite au projet d'un hôpital) que certains propriétaires ne voyaient pas d'un bon œil. Notons encore que c'est durant son mandat que la passerelle Nicolas-Bogueret a vu le jour (1969) et que s'est ouverte la piscine du Lignon.

Avec les années qui s'accumulent et les problèmes de santé qui en découlent, il a dû quitter, avec son épouse, sa maison à Aire pour s'installer aux «Jardins du Rhône» à l'avenue d'Aire où il est décédé.

Lors des élections municipales de 1975, M. Baertschi, après deux législatures (8 ans) renonce à se présenter pour un nouveau mandat, il sera remplacé par M. François Satin, du même parti. Dans un dernier discours, il relevait; «... Mon expérience m'a montré que les bonnes intentions ne suffisent pas. Ce qu'il faut, c'est d'accepter d'apprendre à servir. Plus j'y réfléchis, plus je pense que c'est là la loi et le sens de la vie. Je ne me retire pas avec le sentiment d'avoir terminé cet apprentissage, mais au contraire avec la conviction qu'il me reste encore beaucoup à apprendre. Si mon témoignage pouvait aider, alors, mais alors seulement, je pourrais dire mandat accompli».

Le comité de l'Association tient à adresser sa reconnaissance à M. Baertschi, non seulement

pour le travail accompli durant son mandat mais aussi pour l'amabilité et la courtoisie qu'il nous a toujours témoignées.

A son épouse Simone et à sa famille (5 enfants, 15 petits-enfants et 12 arrières petits-enfants) nous renouvelons nos sentiments de profonde sympathie et nos sincères condoléances

† M. JEAN-PAUL RÄSS

C'est avec tristesse que la rédaction a appris la nouvelle du décès, survenu en Espagne, de M. Jean Räss, ancien membre du Comité de l'Association qu'il avait intégré lors de l'assemblée générale de 1963 et au sein duquel il assumait de nombreuses responsabilités dont celle de la vice-présidence du Comité et la présidence de la Commission des festivités. En juillet 1967, quittant son domicile au chemin Nicolas-Bogueret pour une autre commune genevoise il doit donc quitter, à regret, sa charge au sein du comité, laissant le souvenir d'un homme engagé au service de la communauté.

A sa famille toute notre profonde sympathie et sincères condoléances.

† JEAN-PIERRE DELESDEIRIER

Le samedi 20 août s'est éteint, à l'âge de 60 ans, après de longs mois de lutte contre sa maladie, Jean-Pierre Delesderrier, chef de grand talent qui oeuvrait aux Cépages à Thoiry, après avoir bourlingué notamment à l'Hôtel du Rhône, pour son apprentissage, complété à Saint-Moritz (Hôtel Kulm), au Pont-de Brent (Gérard Rabaey), au Restaurant du Cerf à Crans près Céligny. Il s'installera à son compte à l'Auberge challasienne à Challex (France) et ensuite au restaurant «Les Cépages» à Thoiry, offrant à ses clients une cuisine traditionnelle modernisée à base de produits de qualité.

Enfant d'Aire, il avait joué avec un autre enfant du quartier qui allait devenir le double étoilé de Châteauevieux: Philippe Chevrier.

A son épouse et à sa fille, le témoignage de notre vive sympathie.

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7
Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire
www.ville-geneve.ch



Le bloc-notes du taupier

Le taupier durant cette pause estivale a pu lire, dans le magazine «La France pittoresque» un article dont il vous présente, ci-dessous, un extrait :

«Les distributions des prix ont mis en liberté les détenus scolaires et leurs parents. La montagne ou la mer vont les reposer de leurs travaux. Ces départs annuels pour la campagne, pour la ville d'eaux, pour la plage de l'Océan ou de la Méditerranée, étaient autrefois l'exception: ils sont aujourd'hui la règle. Pourquoi? Sans doute parce que les habitudes de luxe se répandent chaque jour davantage, mais aussi, mais surtout, parce que le nombre des gens qui se portent bien diminue sans cesse.

La vie, pour bien des raisons, est plus agitée et plus débilitante. Toujours pressés, entraînés irrésistiblement vers un but qui semble se dérober à notre poursuite, nous sommes en proie à une fièvre, à une trépidation, qu'on ne connaissait pas il y a à peine un demi-siècle. Aller vite, boire l'obstacle, supprimer le temps et la distance, c'est pour la plupart d'entre nous une nécessité, un devoir ou un plaisir morbide. Des trains endiablés, des automobiles plus rapides que l'ouragan, nous emportent.»

Cet article, aux senteurs estivales, n'est pas de nos jours, il s'agit d'une chronique de l'historien et romancier Henri d'Alméras, (1861-1938) parue en 1907, abordant la question de la nécessité, pour le bon équilibre physiologique de ses contemporains, de prendre quelques semaines de vacances loin du tumulte quotidien et du rythme de vie effréné que la société montagne, marquant le début d'une période d'insouciance et de liberté

109 ans plus tard, cela a-t-il beaucoup changé?



LE LIGNON FÊTE SES 50 ANS D'EXISTENCE

Du 30 septembre au 2 octobre

Notre Cité fête ses 50 ans. Cette dame dans la fleur de l'âge se porte à merveille et a su, pendant ce dernier demi-siècle, poser ses marques. Elle a eu le mérite en 2013 de recevoir le prix du patrimoine culturel de l'Union Européenne, EUROPA NOSTRA.

La PLATAL, la Plateforme des Associations d'Aïre-Le Lignon, avec les écoles primaires du Lignon, ont préparé trois jours de réjouissances. Une exposition retrace entre autres la période depuis le premier coup de pioche à aujourd'hui et prévoit demain.

Que le programme ci-après vous donne l'envie de partager des moments sympas avec tous les habitants qui font que notre Cité vit.

Au plaisir de vous rencontrer et que la fête soit belle !

VENDREDI 30 SEPTEMBRE dès 17h

ESPLANADE DU LIGNON

16h Carrousels et Association Grande Roue LabelVie

SALLE DU LIGNON

17h Spectacle des enfants des Ecoles du Lignon

18h30 Discours officiels des autorités et apéritif officiel

19h30 Fanfare de la Ville de Vernier

17h/22h Restauration diverse

20h/2h Soirée Association Joca. Soirée Jeux de société

CENTRE DE RENCONTRE «LA CARAMBOLE»

20h Disco pour les Ados

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE dès 9h

FERME DU LIGNON

9h Ouverture de l'Exposition/Archivage

11h Vernissage – apéritif

ESPLANADE DU LIGNON

9h/12h Espace d'animation «La ferme à la Cité»

SALLE DU LIGNON

11h30 Projection du film «Sweet Girls»

ESPLANADE DU LIGNON

13h Village d'animations
Jeux pour les enfants
Association Grande Roue LabelVie
Compagnie Festijoux - Grenoble
Carrousels

FERME DU LIGNON

dès 13h Exposition/Archivage de la Cité du Lignon

SALLE DU LIGNON

15h30 Projection du film «Sweet Girls»

dès 17h Restauration diverse en soirée

dès 19h Soirée avec «L'Echo des Ordon» durée 4h

DIMANCHE 2 OCTOBRE dès 10h

FERME DU LIGNON

10h/16h Expo photos des 50 ans du Lignon

13h/16h La Gratifera (échange d'affaires personnels)

ESPLANADE DU LIGNON

toute la journée Les Forains sur la Place du Lignon

ET NOUS SERONS AUSSI LÀ !

Membre de la PLATAL, et l'une des plus anciennes sociétés de la presqu'île, les membres du comité de l'Association retrousseront, à nouveau, les manches afin de vous permettre – **et ils vous espèrent très nombreux** – de vous restaurer avec cette spécialité née en Valais : **la raclette**.

FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE 2016

La Fanfare municipale de Vernier conserve son titre !

Plus de 26'000 musiciens issus de 556 sociétés se sont mesurés devant plus de 220'000 spectateurs dont le ministre de la culture Alain Berset et, en ouverture, la Fanfare de la Garde pontificale en grande tenue. La Fanfare s'est produite, le samedi 11 juin, devant le jury, dans l'Aula du gymnase de Burier, emmenée par son directeur Philippe Berthoud, accompagnée par la chanteuse Laura Guerrero et a présenté «Americas» un medley racontant le voyage d'une jeune Chilienne qui rêve de découvrir le Nouveau Monde et chanter à New York. A l'issue du concours, les musiciens de Vernier ont confirmé leur titre de **champion suisse de musique de divertissement catégorie moyenne**, qu'ils avaient conquis à Saint-Gall en 2011.

Un très grand bravo et vives félicitations à la Fanfare dont vous aurez le plaisir d'apprécier le talent lors de la fête des 50 ans du Lignon à fin septembre.



une matinée «Proprement Vernier»

Depuis de nombreuses années, la Ville de Vernier s'investit activement dans la valorisation des déchets et la sensibilisation de la population au respect des espaces publics.

Elle vous propose, à nouveau, cette année, une action éco-citoyenne :

SAMEDI 17 SEPTEMBRE DE 8H30 À 14H00

L'abandon de déchets sur la voie publique dérange et altère la qualité de vie ainsi que le sentiment de sécurité dans les lieux publics. Par ailleurs, il nuit à la réputation d'un endroit et entraîne des frais considérables pour les communes. Dans le cadre du plan d'action *Proprement Vernier*, une «Commission consultative de l'espace public», composée de différents acteurs communaux est en charge de faire des propositions visant à améliorer la gestion de l'espace public. Les Autorités communales vous proposent une immersion dans la peau d'un aventurier, d'un chercheur bien particulier, **Le samedi 17 septembre prochain**, elles invitent les habitant-e-s, lors d'une matinée à se transformer en **«Chercheur d'ORdures»** et à relever le défi, par équipe, de récupérer le plus lourd butin de pépites de quelques sortes qu'elles soient !

Suite colonne page suivante

LES JOYEUX DIMANCHES

10 ans déjà!

Menu exceptionnel concocté par l'équipe des bénévoles le dimanche 12 juin dernier afin de marquer le dixième anniversaire

de cette sympathique et conviviale rencontre dominicale. C'est en effet, l'été 2006 que Mme Nadia Tabani, responsable du Réseau Solidarité d'Aire-Le Lignon, a l'idée de proposer un repas au prix symbolique de CHF 5.-.

Un repas par mois afin de favoriser les échanges et la qualité de vie dans le quartier, notamment des personnes isolées. L'idée est transformée, par l'intermédiaire de M. Maurice Gardiol, en fiche projet et déposée au Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon (créé par les Autorités de Vernier une année auparavant). Projet favorablement accueilli par le Groupe de projets et validé par le Comité de pilotage et c'est ainsi que le dimanche 15 octobre 2006 un premier repas est organisé dans une salle de la Paroisse catholique réunissant une vingtaine de personnes qui, au fil des années, ont atteint 65 à 70 personnes actuellement autour des tables dans le Centre de quartier su Lignon.

Ce dimanche en fête, en présence du Maire de Vernier, Thierry Apothéloz et de M. Gardiol, a permis d'exprimer une très vive reconnaissance aux initiateurs de ce projet et à toute l'équipe de fidèles bénévoles qui oeuvrent, sous la direction de M. Walter Hatt.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016 À 12H15
Centre de quartier du Lignon

AU MENU

Paella

Une participation de CHF 10.- (minimum) par personne est demandée avec boisson et café inclus. Le vin en supplément.

Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, inscription **jusqu'au vendredi précédent à 12h (dernier délai)** par téléphone à **M. Hatt 022 796 62 79** ou **M. Turrini 022 796 28 53**.

FOOTBALL AU LIGNON

Les filles du FC Aire-Le Lignon au top!

Grâce à sa victoire contre Concordia par 8 à 2, l'équipe féminine de 1^{ère} ligue-Groupe 1, entraînée par Walid Taieb, termine première de son groupe devant le FC Baar et accède, pour la saison 2016-2017, à la Ligue nationale B,



partageant ainsi, avec le FC Servette, le privilège d'être une des deux équipes genevoises à être en ligue nationale.

BRAVO à toute l'équipe et aux entraîneurs qui ont travaillé très dur pour arriver à ce brillant résultat.

ATTENTION À L'ARNAQUE AUX NUMÉROS SURTAXÉS!

L'arnaque consiste, pour les escrocs, à adresser un mail ou un SMS indiquant qu'un colis ou une lettre recommandée vous attend à la Poste, en vous demandant de composer un numéro de téléphone ou de répondre au mail.

La Poste rappelle que pour tout objet devant être retiré à l'office postal, le facteur laisse un avis de passage et ne téléphonera jamais avec un numéro commençant par 0901, ni n'enverra de e-mails ou SMS.

Elle met donc en garde la population des risques qui en découlent, car, pour le moment, la Poste ne peut pas empêcher la diffusion de ces e-mails ou SMS. Les éventuels destinataires de ces e-mails/SMS sont invités à les effacer et à ne surtout pas ouvrir les pièces jointes. Si ces dernières ont tout de même été ouvertes, il est recommandé de procéder, au minimum, à un nettoyage approfondi du système informatique en utilisant un logiciel antivirus actuel.

BIBLIOTHÈQUE VAGABONDE

Réouverture de la bibliothèque vagabonde

La **bibliothèque vagabonde** a réouvert ses portes, après la pause estivale, **le mardi 30 août dernier**. L'horaire est le suivant: **Mardi de 14 à 17h et samedi 9h30 à 11h**

Entrée libre, aucune inscription. Venez, regardez... et trouvez peut-être le titre que vous cherchiez depuis longtemps.

Les équipes seront constituées dès 8h30, lors de l'accueil-croissants, au lieu de rencontre (**pour notre quartier, tente, devant la piscine du Lignon**) avec remise du matériel nécessaire à cette opération.

A 11h30: Retour au point de rencontre pour y déposer les **ORdures** récoltées. Puis déplacement à pied jusqu'à la zone de détente «Au Moulin» où des grillades et boissons seront offertes aux participants.

Vous pouvez annoncer votre participation par téléphone au Centre d'entretien, au 022 306 07 00, du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30, ou nous envoyer un e-mail à cev@vernier.ch ou encore sur place, sur les lieux de rencontre, dès 8h30. L'inscription n'est pas obligatoire, vous pouvez vous décider à participer le jour même! Toutefois, pour une meilleure planification, nous vous encourageons à vous annoncer.

BOUTIQUE 2000 «du déjà porté»



RÉOUVERTURE LE LUNDI 29 AOÛT

Collection automne-hiver
La boutique 2000 vous propose un choix de vêtements, à bas prix, pour dames et enfants, du bébé à l'adolescent, des vêtements de grossesse, des sacs à mains, et des bijoux. La Boutique 2000 cherche toujours 1 à 2 bénévoles pour 1 demi-journée par semaine.

Informations

Les lundis de 14h à 18h, jeudi de 14h à 17h - Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon - T 079 301 14 17 ou 079 726 61 54

Un livre, un écho



«CELL»

(Cellulaire en français)

De **Stephen King**

Editeur Michel Albin

Trad. William-Olivier Desmond

Parution mars 2006

«Clayton Riddell, un auteur de bandes dessinées sur le point de vendre son travail à un éditeur de Boston, se trouve pris en plein milieu d'une scène de démence totale quand, dans la rue autour de lui, des personnes utilisant un téléphone portable ou se trouvant à proximité deviennent brusquement des êtres sanguinaires massacrant tout être vivant se trouvant sur leur passage. Au milieu de tout ce chaos, Clayton rencontre deux autres survivants, Tom McCourt et Alice Maxwell, une adolescente dont la mère a été tuée sous ses yeux. Tous trois s'échappent de Boston et se mettent en route pour le Maine, où Clay espère retrouver son fils Johnny, dont il a quitté la mère».

Dans ce roman, un signal transmis via les téléphones portables transforme ses utilisateurs en fous furieux qui attaquent à vue les autres êtres humains. L'auteur veut rendre, à la fois un hommage aux films de zombies (il est dédié à George Romero) et porter une charge contre l'utilisation massive des téléphones portables.

L'idée de base du roman est venue à Stephen King alors qu'il

Suite, colonne suivante

ANNIVERSAIRE

L'association Pic-Vert fête ses 30 ans.



L'association Pic-Vert a été créée en 1986 par un groupe de citoyens genevois, propriétaires de villas, tourmentés par les tracasseries qu'ils affrontent dans leurs quartiers, que ce soit de la part de l'administration ou de promoteurs immobiliers.

L'association a pris le nom «association Genevoise pour la protection des villas et de leur environnement (aGPVe)». Elle s'est très vite développée. Des délégués de quartier ont été nommés avec pour tâche de représenter leur quartier et de promouvoir l'association afin de recruter des nouveaux membres. Aujourd'hui le Pic-Vert compte plus de 3'000 membres et publie un journal tiré à 6000 exemplaires quatre fois par an. Le Pic-Vert est devenu un acteur incontournable dans l'aménagement du territoire et les autorités le consultent régulièrement lors de projets d'aménagement.

L'association des intérêts d'Aire-Le Lignon est affiliée à l'association Pic-Vert et deux délégués participent régulièrement aux assemblées générales, organe décisionnel de l'association. A plusieurs reprises et pour différents projets prévus sur la presqu'île, nous avons pu compter sur le soutien juridique et une aide financière du Pic-Vert.

Pour fêter ses 30 ans le Pic-Vert propose à ses adhérents et sympathisants des balades guidées dans divers quartiers de villas afin de mieux faire connaître ces derniers. Ces tours sont proposés dans les quartiers du Grand-Saconnex, Mervelet, Vernier, Corbillettes, Saint-George, Aire, Petit-Saconnex, Semailles, Conches et Etang. Ceux-ci ont lieu généralement le samedi matin. Les dates et horaires sont disponibles sur le site :

geneve.assprop.ch/visites-guidees

La visite de la presqu'île d'Aire aura lieu le samedi 24 septembre de 10h à 12h et se terminera par un apéritif. Le lieu de rencontre est: 7, chemin des Campanules à Aire.

D'autre part, pour commémorer l'événement, une série d'aquarelles de vues de divers sites est proposée par l'artiste Marion Jiraneck, une grande spécialiste du «street Art». Retrouvez-la sur: www.marionjiraneck.com.

La pression sur la zone villa étant de plus en plus importante, seule une forte mobilisation des propriétaires de villas permettra de la freiner. Par conséquent nous vous invitons à adhérer au Pic-Vert afin de défendre la qualité de votre environnement et vos intérêts. Pour adhérer en un click: geneve.assprop.ch/adhesion

Alain Gaumann, Membre du comité

AÉROPORT DE GENÈVE

Contrôler la croissance de l'Aéroport de Genève

VOTRE AVENIR: 1 AVION TOUTES LES 90 SECONDES!



DORMIR SANS BRUIT
ENTRE 23H00 ET 06H00
EST UN DROIT ABSOLU!

La presse a annoncé, le 16 août dernier, le lancement, par la Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement (CARPE), présidée par la conseillère nationale verte, Lisa Mazzone, d'une initiative «Quel aéroport voulons nous?» demandant l'inscription dans la Constitution genevoise, de la nécessité de développer l'Aéroport, tout en trouvant un équilibre entre l'importance économique, sociale et culturelle de l'Aéroport et la limitation des nuisances pour la population et l'environnement. A noter que cette initiative émane de la société civile puisque 11 associations, notamment des riverains de l'aéroport, sont à l'origine de celle-ci. Pour rappel l'aéroport de Genève devrait voir le nombre de ses passagers passer de 15 millions aujourd'hui à 25 millions en 2030, soit 650 vols par jour selon une projection établie par l'office fédéral de l'aviation civile (OFAC) et cela sans que Genève n'ait grand-chose à dire puisque le trafic aérien est du ressort de la Confédération. D'autre part, les émissions polluantes générées par l'aéroport mettent à néant les autres mesures prises par le canton. Le développement de l'aéroport doit être concerté et maîtrisé afin de garantir une bonne qualité de vie pour les riverains et le canton doit être associé étroitement au développement de celui-ci.

Notre association a soutenu la pétition qui a récolté 4200 signatures, c'est pourquoi nous vous invitons à signer et faire signer l'initiative pour laquelle 10'000 paraphes doivent être récoltés d'ici le 16 décembre 2016. Vous trouverez les feuilles de signatures sur notre site internet: www.aiali.ch

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mesures de circulation routière dans la presqu'île **Chemin de la Muraille**

Les usagers sortant du parking de la piscine du Lignon sur le chemin de la Muraille (qui est en sens unique, ont l'obligation de tourner à gauche en direction de la contre-route du Bois-des-Frères. En effet, malgré le marquage au sol indiquant cette obligation, de nombreux conducteurs tournent à droite et circulent en sens interdit pour rejoindre le chemin des Carpières.

GYM RYTHMIQUE

Finale des championnats suisses.

Samedi 11 et dimanche 12 juin dernier, le Centre sportif du Bois-des-Frères accueillait cette manifestation sportive, dont l'organisation parfaite a été prise en charge par la Société de gymnastique d'Aire-Le Lignon (présidée par M. Blaise Monnier) et l'Association genevoise de gymnastique (présidée par M. François Bonnamour), douze ans après avoir déjà reçu les meilleures gymnastes de Suisse. Dix-neuf sociétés ont participé à cette finale dont deux du Canton, la FSG Chêne Gymnastique Genève et La FSG Aire-Le Lignon, cinq centres régionaux (Bienne et région; Vaud; Ost; Tessin et Zürich) et le cadre national. A noter que c'est **Rachel Bosque**, habitante du Lignon, qui a été sacrée championne suisse!

Un public nombreux et enthousiasmé a suivi, avec grand plaisir, les évolutions gracieuses et parfois acrobatiques de ces jeunes gymnastes et n'a pas ménagé ses applaudissements bien mérités.

Applaudissement également mérités aux responsables et aux bénévoles de la manifestation pour leur parfaite organisation et leur engagement.

GYM ARTISTIQUE

Championnat suisse de gym artistique par équipe, les 24 et 25 septembre 2016, au Centre sportif du Bois-des-Frères.



Après le Championnat suisse de gymnastique rythmique, le Centre du Bois-des-Frères reçoit, **pour la première fois à Genève**, les candidates au titre de championne suisse, événement organisé par l'Association genevoise de gymnastique et Mme Chiara Grunenwald (responsable de la gym artistique).

Le public et les amis de la gymnastique artistique auront l'occasion de voir, dans leurs œuvres, les meilleures gymnastes des délégations cantonales venant de toute la Suisse. Certains athlètes suisses, bien cotés, auront participé aux Championnats d'Europe à Berne, fin mai et début juin 2016; parmi



Giulia Steingruber

eux, la présence de Pablo Braegger, Christian Baumann et d'autres garçons. Chez les filles, les spectateurs auront la chance de voir **Giulia Steingruber**, Ilaria Kaeslin et d'autres encore. Relevons que Christian Baumann a remporté la médaille de bronze au cheval d'arçons et Giulia Steingruber a été quant à elle, championne d'Europe au saut et au sol et médaille de bronze au saut aux JO de Rio.

Le samedi 24 septembre, dès 12h, est réservé aux **garçons** Côte genevoise, l'équipe est actuellement en ligue B, le but des entraîneurs est de former la meilleure équipe pour essayer de gravir quelques échelons et se propulser, pour 2017 en ligue A.

Dimanche 25 septembre, dès 9h30, c'est aux **filles** de montrer les exercices; parmi elles, la présence des meilleures gymnastes féminines du moment. En ce qui concerne les genevoises, lesquelles sont actuellement en ligue A depuis 2014, le but est de se maintenir dans cette ligue et de gravir, pourquoi pas une ou deux places.

Venez nombreux encourager les genevois et genevoises lors de ces compétitions. Certes l'entrée est payante, mais c'est en leur faveur.

GYM ARTISTIQUE

Championnat suisse de gym artistique à Saint-Gall les 25-26 juin dernier.



Dans le palmarès, nous pouvons relever, que la jeune gymnaste, **Maeva Stefanutto**, 16 ans, domiciliée à Châtelaine, a remporté la médaille de bronze aux barres, derrière Théo Brogli et Giulia Steingruber.

Une belle récompense. pour cette jeune genevoise, membre du cadre national. Malgré quelques douleurs aux genoux, elle a pu présenter un mouvement de qualité la hissant sur le podium.

était à New York et qu'il a vu un homme en costume s'approcher de lui en paraissant parler tout seul, ce qu'il a trouvé inquiétant. Quand il est arrivé plus près, King s'est rendu compte que l'homme portait en fait une oreillette et était en communication téléphonique, mais l'idée de cet homme d'affaires qui semblait totalement déconnecté de la réalité a donné la base de «Cellulaire».

Une adaptation cinématographique de Cellulaire est annoncée; Stephen King en a écrit le scénario en compagnie de Adam Alleca et le film sera produit par Richard Saperstein.



Stephen King est né le 21 septembre 1947 à Portland, dans le Maine (États-Unis). Il a publié son premier roman en 1974 et est rapidement devenu célèbre pour ses contributions dans le domaine de l'horreur mais a également écrit des livres relevant d'autres genres comme le fantastique, la fantaisie, la science-fiction et le roman policier. Tout au long de sa carrière, il a écrit et publié plus de cinquante romans, dont sept sous le pseudonyme de Richard Bachman, et environ deux cents nouvelles, dont plus de la moitié sont réunies dans dix recueils de nouvelles. Depuis son grave accident survenu en 1999, il a ralenti son rythme d'écriture. Ses livres ont été vendus à plus de 350 millions d'exemplaires à travers le monde et durant les années 1980 sa popularité a atteint son apogée.

La MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Du 6 septembre au 1^{er} octobre

**JOSIANE TRIET-DELEZE
ET SURPRISE**

Paroisse catholique
de l'Épiphanie

sam. 8 et dim. 9 octobre

Kermesse annuelle 2016

Nombreux stands traditionnels: Association Espoir Madagascar, raclettes, saucisses grillées, pommes frites, confitures maison, pâtisseries, artisanat, livres, Margotton, jeux, châtea gonflable vous attendent samedi 8 octobre dès 16h. En soirée: La chanteuse Virginie Bouchet. Démonstration de judo par le Budokan du Lignon. Groupe folklorique portugais Coração do Minho. Ecole de danse Carlitos Macumba. Dès 21h Disco au sous-sol avec la chanteuse Antonella Bianco. Dimanche 9 octobre: 12h45 Repas communautaire, avec au menu: jambon à l'os, gratin dauphinois, légumes, salade panachée (adultes: CHF 17.- et enfants CHF 10.-). L'après-midi Groupe folklorique La Matze – Direction Hervé Devillaz. La Troupe Freedance. Ecole de Zumba – Katia Corpataux. L'Ecole de cirque «Les Acros Bat» Direction Lucien Thaon. Ecole de danse Carlitos Macumba

Salle des fêtes du Lignon

**Samedi 10.9 - 18h / Dimanche
11.9 - 21h / Lundi 12.9 - 19h**

**Laurence Yadi &
Nicolas Cantillon**

Quatre nanas fermement décidées à en découdre avec qui veut bien les suivre dans leur trip aux accents dégivrants! Cette nouvelle création met la danse à l'honneur. Une danse sensuelle, veloutée, fascinante, extatique dans le plus pur style Fuitt Fuitt

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS À AÏRE

Un centre de discordes ?

Le 6 juin, la soirée organisée par notre Association a connu un retentissant succès tant par le nombre de personnes qui se sont déplacées que l'écho qui en a suivi.

Il n'y a eu qu'un journal qui a jugé professionnellement adapté de faire l'amalgame entre ceux qui s'opposent aux réfugiés pour des projets provisoires et notre association qui, soucieuse de notre devoir d'accueil, soutient à un redimensionnement d'un projet pérenne, ailleurs qu'à proximité directe d'une école enfantine, autorisant une réelle intégration de ces jeunes, ce qui découle tout autant de notre responsabilité!

Depuis lors, nous avons été reçus par la Commission des pétitions du Grand conseil qui, compte tenu de ses nombreuses questions à la lecture de notre pétition, nous a prêté une oreille attentive, du moins nous l'espérons. Les députés ne semblaient pas plus informés que notre population!

Suite notamment à des résolutions déposées (ndlr. voir Conseil municipal du 28 juin) le Conseil municipal s'est déclaré, à l'unanimité moins une voix MCG, opposé au centre tel que prévu!

Le Conseil administratif a pour sa part répété n'avoir pas eu d'information avant notre séance et a adopté la posture tendant à accepter un centre de 120 places, tel que le Conseil d'État lui avait exposé initialement (!), mais s'y opposer en l'absence de garanties d'un véritable cadre permettant une intégration.

Le Conseil d'État ne semble toutefois guère enclin à vouloir fléchir, alors que les médias ont largement démontré que des centres de quelque 40 places étaient adéquats, notamment en Valais, contrairement aux 120 places provisoires de l'Etoile à Genève.

A cet égard, les récentes bagarres et interventions policières dans ce dernier centre ne font que nous conforter dans la définition de ce que doit être l'intégration, soit la coexistence des populations suisse et étrangères, sur la base des valeurs de la Constitution fédérale, ainsi que le respect et la tolérance mutuels, qui doit permettre aux étrangers dont le séjour est légal et durable de participer à la vie économique, sociale et culturelle

Il est navrant que nous devions mener un véritable combat pour simplement faire respecter ce que l'évidence commande et ce que

prône le secrétariat d'État aux migrations sur le plan fédéral.

Nous serons attentifs à ce que ces principes soient honorés, en particulier, que toute structure à Aïre dispose des autorisations et validations d'accueil obligatoires et nécessaires

Yves Magnin

PROMOTIONS 2016



Comme de nombreuses années et conformément au règlement municipal sur les subventions, notre Association – notamment les membres du comité – était présente à Vernier lors de la fête enfantine de la fin des activités scolaires: **les Promotions.**

Cette année, abandon des jambons à la broche et de la salade de pommes de terre pour un plat très populaire, **la raclette**, né en Suisse en Valais, dont les premières traces écrites remonteraient à 1812.



Certes, le résultat financier final n'a peut-être pas été à la hauteur de l'énergie et de l'engagement des bonnes volontés à l'œuvre – des heures durant – sur le stand, mais en cette année olympique l'important c'était de participer.

Lignon
Esthétique



Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51
Parking

www.lignonesthetique.ch

**Laboratoire dentaire
du Lignon**  **Guy Burdet**
DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**




SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

à FABtifs

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

2A Route du Bois-des-Frères
1219 Vernier
022 796 91 40
Bus 7, 51, 23 Arrêt Aire

Offre de bienvenue:
Coupe brushing CHF 56.-
Coupe homme CHF 25.-

Féminin - Masculin - Enfants

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmacielignon.ch

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER



MISS
BALKANS
G E N E V A

CASTING 24 ET 26 SEPT
ÉLECTION 01 OCT

S E M A I N E
GLAMOUR

26 SEPTEMBRE
AU
01 OCTOBRE

2016

DES SERVICES D'EXCEPTION
www.planete-charmilles.ch

Centre Commercial Planète Charmilles Promenade de l'Europe 11.

PLANÈTE
Charmilles
centre commercial